

RENTRÉE SCOLAIRE 2014/2015

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FANFONNE GUILLIERME

Pour inscrire un enfant à l'école élémentaire, il est nécessaire de suivre la démarche suivante :

➤ **Se présenter en mairie avec les pièces suivantes :**

- Un extrait d'acte de naissance ou une photocopie du livret de famille.
- Le carnet de santé.
- Un justificatif de domicile.
- Le certificat de radiation de l'école précédente.

Un dossier d'inscription que vous devrez compléter vous sera remis. Il devra ensuite être validé par un élu.

➤ **Se présenter ensuite à l'école avec :**

- Le dossier d'inscription validé.
- Le certificat de radiation de l'école précédente.

Le directeur recevra les parents des nouveaux élèves :

- Les lundi 2, mardi 3 et jeudi 5 juin de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (en cas d'impossibilité, prendre rendez-vous au 04 66 88 62 90)
- Une seconde permanence aura lieu avant la rentrée, les 28 et 29 août.

Les parents dont les enfants fréquentent l'école maternelle Ventadour doivent **obligatoirement** passer en Mairie pour *actualiser le dossier d'inscription* (à récupérer auprès du directeur de l'école maternelle) *avant* de se présenter à l'école élémentaire.

La rentrée scolaire est fixée pour toutes les classes au

Lundi 1er septembre 2014.

Les horaires de rentrées seront communiqués par voie de presse et d'affichage la semaine précédant la rentrée.